

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1154

présenté par  
Mme Bourouaha

à l'amendement n° 1138 de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique

-----

**ARTICLE 10 BIS A**

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , dont la liste est annexée au projet de loi de finances, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement du groupe d'étude Economie, souveraineté numérique et cybersécurité.

La liste des opérateurs telle que prévue peut-être particulièrement restrictive. Les auteurs du sous-amendement souhaitent que l'ensemble de l'état et des opérateurs, sans limitation, soient soumis à cette obligation.